

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 53

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des mots trop savants, — style « étudiant », peut-être? — il y a pire que cela: « Elle ne regarde même pas au beau portrait de son père... » (p. 2). « Nous avons trop d'ennemis pour donner prise sur notre ministère... » (p. 97). « Les grands travaux de mon mari se suffiront bien de ma plume... » (p. 118). « Les phrases clichées... » (va pour le néologisme!) (p. 176). « Installe-toi, confortable » (traduction littérale de l'anglais, à deux ou trois reprises). Et pourquoi, toutes les quelques pages, des phrases dans ce goût: « Docteur Durand a dit », « Je le dirai à Docteur Durand? » C'est de l'allemand ou de l'anglais; ce n'est pas du français. Quant à l'emploi des temps, aucune règle ne semble y avoir présidé: le passé défini et l'indéfini, l'imparfait et le présent se succèdent indifféremment dans une même phrase. Enfin, l'auteur montre une tendresse marquée pour certaines « trouvailles », qu'on peut estimer plus ou moins heureuses: le petit salon de Thérèse Durand, c'est son « laraire »; le cœur de l'homme, c'est son « moteur ». J'en passe...

Que si, toutefois, le souci de la bonne langue française vous trouble peu, vous découvrirez, je crois, dans ce volume, des idées, et aussi quelques silhouettes dessinées d'une plume alerte. L. PÉRIS.



*Association nationale suisse
pour le Suffrage féminin*

Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — Notre principale activité durant ce mois a été celle de notre Commission des Conférences, qui a continué avec zèle à organiser, dans la ville comme à la campagne, des séances de propagande pour nos idées. C'est ainsi que, le 7 février, M^{lle} Meyer a parlé aux « Rayons », réunions du soir de jeunes apprenties; que le 18 février, M. Edmond Privat, publiciste, a bien voulu nous prêter son aimable concours pour une conférence sur ce sujet: *La femme et la vie nationale*, spécialement destinée aux habitants du quartier populaire de St-Jean; que le 21 février, M^{lle} Gourd a porté la bonne parole du suffrage dans le village de Versoix, et, le 24 février, a entretenu la Section genevoise des Employés de chemin de fer abstinentes de nos principes et de nos revendications, sous le titre général de *La femme, avant, pendant, et après la guerre*. Il convient de noter la sympathie rencontrée dans ce milieu, très fervent pour notre cause, et très disposé à la soutenir efficacement. Quelques conférences encore sont en voie d'organisation, quoique la saison, en s'avancant, rende ce mode de propagande moins fructueux qu'au début de l'hiver. — La Commission de la presse, nouvellement formée, s'applaudit d'avoir pu faire passer dans plusieurs grands quotidiens des comptes-rendus de nos diverses séances, ce qui est un excellent moyen de prolonger l'effet produit par celles-ci. — Au thé suffragiste de mars, fixé exceptionnellement au second lundi (le 12), un sujet fort intéressant et point banal sera traité en toute compétence par M. Guillermin, député et président du Conseil municipal de la ville de Genève: *Le vote des femmes et le catholicisme*. Le Comité désirait depuis longtemps mettre à l'étude cette question, et est heureux de permettre ainsi à ses membres de pouvoir envisager à tous les points de vue le droit de vote des femmes. E. Gd.

NEUCHÂTEL. — Nous reproduisons ici le texte de la lettre envoyée par les 5 groupes de ce canton à tous les députés pour soutenir la motion Breguet donnant aux femmes les droits politiques complets. (Réd.)

Monsieur,

Une motion, tendant à introduire le suffrage féminin dans la Constitution neuchâteloise, sera discutée dans la prochaine session du Grand Conseil.

Il serait trop long, et bien inutile, de faire ici un exposé de la question; depuis tant d'années qu'on en parle, tout a été dit là-dessus, et votre opinion est faite, sans doute. — Pourtant, les excellentes raisons exprimées par MM. de Morsier et Benjamin Vallotton dans les deux brochures ci-jointes vous convaincront tout à nouveau de cette vérité primordiale: tant que la femme ne vote pas, la volonté générale d'un peuple n'est pas exprimée, et le suffrage dit universel n'existe pas.

En outre, combien de réformes urgentes attendent pour aboutir que la femme soit armée du bulletin de vote? La lutte contre la débauche, la tuberculose et l'alcoolisme ne se terminera en victoire qu'à cette condition.

Tout le monde est d'accord là-dessus, et bien des pays l'ont compris avant le nôtre; ce sont la Nouvelle-Zélande (1893), l'Australie (1893-1907), 12 Etats-Unis de l'Amérique du Nord, la Finlande (1905), la Norvège (1913), le Danemark (1915), la Chine (1912), le Canada (1915). En Angleterre, la Commission de réforme électorale vient de proposer l'extension du droit de vote aux femmes âgées de 30 ans, et, en France, la question est sérieusement à l'étude dans les commissions législatives. Plus près de nous, à Bâle, 45 députés étaient disposés à accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité, et la question du suffrage municipal se discute à Berne.

Dans notre canton, une enquête faite à la Chaux-de-Fonds au moyen d'un formulaire imprimé, a révélé un état d'esprit favorable au suffrage féminin. C'est aussi, de tous les cantons suisses, celui où l'Association pour le suffrage compte le plus de groupes.

Monsieur le député, en appuyant la motion Breguet, vous prouverez encore une fois que les idées de justice et de progrès ont toujours trouvé en vous un actif et courageux défenseur; nous nous permettons de compter sur votre précieux concours, et vous prions de recevoir l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DES GROUPES:

de la Chaux-de-Fonds: la présidente,	EUGÉNIE LALIVE.
de Neuchâtel:	ROSE RIGAUD.
du Locle:	ALICE ROULET.
des Ponts:	EMILIE PATHEY.
de Colombier:	MARIE DUPASQUIER.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Lundi 26 février, M. Zimmermann nous a redit la conférence, donnée en janvier à Neuchâtel, sur *Le féminisme en France, de 1660 à 1730*. Parmi les nombreuses idées exposées, relevons le point de vue des écrivains féministes de l'époque, qui appuyaient l'idée de l'action féministe dans la vie publique, en vertu de l'élément de moralisation qu'elle y introduirait. — Une conférence sur *le Féminisme*, exposant les avantages sociaux pratiques d'une intelligente collaboration masculine et féminine, a été donnée devant un nombreux auditoire, le 22 février, sous les auspices de la Jeunesse socialiste, par un membre de notre groupe, M^{lle} Pfenninger, professeur, sollicitée de bien vouloir remplacer un conférencier, tombé subitement malade. P.

BERNE. — Fin janvier, la seconde partie de notre cours civique a commencé par une conférence bien suivie sur *Le droit de succession envisagé au point de vue de la femme*. La 2^{me} conférence introduisit l'auditoire dans le domaine de *L'assurance en cas de maladie*, et on put s'apercevoir que, malgré une propagande active, les femmes ont encore bien besoin d'être éclairées sur les bienfaits de l'assurance. La 3^{me} soirée intéressa spécialement les ménagères, car on discuta la situation économique actuelle de la ville de Berne: l'élévation du prix des denrées, la restriction du gaz, etc. La discussion sur l'emploi de l'auto-cuisseur surtout prit des proportions inattendues! Enfin, l'assemblée très nombreuse appuya à l'unanimité une motion demandant aux autorités de nommer des femmes membres des commissions traitant les questions ménagères et économiques. — Le Comité d'action pour le suffrage féminin en matière communale continue également son travail. Le 4^{me} numéro de la *Bürgerin* parut en janvier, et 17 conférences furent organisées, dont 3 à Berne même, dans différents quartiers; Saignelégier, Porrentruy et Delémont ont eu des conférences en langue française, et le Comité espère que, dans le Jura aussi, l'intérêt pour son travail s'éveille et qu'il en résultera de nombreuses signatures. V.

ZURICH. — En janvier ont eu lieu les élections pour les tribunaux de prud'hommes, dans lesquelles neuf femmes ont été présentées comme candidates et élues. C'est la première fois qu'une organisation féminine pouvait proposer des candidates, l'Association nouvellement fondée des Patronnes de Zurich y ayant été sollicitée par l'Association commerciale. Les trois femmes ainsi présentées ont été élues, soit: une tailleur, une modiste et une repasseuse. Les ouvriers ont porté 6 femmes, qui se répartissaient dans les différents groupes de la manière suivante: groupe du textile et de l'industrie du vêtement, sur 16 juges, 4 femmes (soit 1 tailleur et 3 femmes de l'industrie textile); groupe des transports, sur 12 juges, 1 femme (porteuse de journaux); groupe du commerce, sur 16 juges, 1 femme (employée de commerce). Comme on le voit, des représentantes de notre sexe ont donc été élues par les ouvriers dans trois groupes, tandis que les patrons n'en ont présenté que dans la seule branche du vêtement. D'ailleurs, dans les syndicats mixtes, comme par exemple celui des tailleurs et des tail-

leuses, le droit de proposition est depuis un certain temps exercé plus ou moins directement par les femmes; mais des deux côtés, chez les patrons comme chez les ouvriers, l'élection de femmes dépend de la bonne volonté des électeurs masculins. Et aussi longtemps que les femmes n'auront pas le droit d'élire des candidates, il sera extrêmement difficile de pénétrer dans tous les groupes, où pourtant, excepté peut-être dans celui du bâtiment et des professions connexes, des forces féminines sont employées en nombre plus ou moins grand. Néanmoins, ce qui vient de se passer est un commencement. La participation au scrutin a été des deux côtés très faible, et cependant les candidates n'ont pas réuni moins de voix que les candidats masculins, ce qui est un bon point en faveur des hommes qui ont voté. Ce n'est pas d'ailleurs la seule remarque intéressante que l'on puisse faire à propos de ce « droit passif » de la femme! S. G.

A travers les Sociétés féminines

Genève. — *Union des Femmes.* — Les séances du Comité ont continué à être remplies par une foule de sujets importants, si remplies qu'il devient absolument nécessaire de créer, au fur et à mesure des besoins, des Commissions spéciales pour s'occuper des différentes questions à l'ordre du jour; ce qui a non seulement l'avantage de décharger un peu le Comité, mais aussi d'intéresser un plus grand nombre de membres au travail de l'Union. C'est ainsi qu'a été formée une Commission d'action morale, qui va se joindre à une Commission de l'Association du Sou, pour s'occuper des différents et douloureux problèmes soulevés par des annonces à caractère spécial dans notre presse quotidienne. Le Comité du Bureau auxiliaire de surveillance (assistante de police) s'est également modifié depuis que l'agente est installée à l'Hôtel de Ville, et une Commission composée de déléguées, non plus seulement de l'Union, mais des Amies de la Jeune Fille et de l'Association du Sou, a pris en main la responsabilité de ce Bureau. — Le Secrétariat des Intérêts féminins a commencé son travail d'organisation; et la démarche, au nom des Sociétés de l'Alliance, pour demander l'introduction de l'enseignement ménager obligatoire dans les programmes de l'école primaire et des cours professionnels va être faite sous peu, auprès du Département de l'Instruction publique. — La Commission des Assurances a continué sa série de conférences de propagande, soit en ville, soit à la campagne (dans les villages de Versoix et de Céligny notamment), et s'occupe en même temps de faire connaître, par des articles de presse, le principe de l'assurance. — Le 6 mars, les membres de l'Union ont eu le régal d'une ravissante soirée XVIII^{me} siècle, organisée au profit de deux de ses activités (la Bibliothèque et l'Ouvroir), par M^{me} Emilie Gautier et M^{lle} Hélène Naville: conférence de M^{me} Gautier sur Liotard, le célèbre pastelliste genevois; comédie inédite, due à la collaboration des deux organisatrices, sur un épisode de la vie de Liotard, musique de l'époque, rien n'a manqué au cachet artistique et original de cette séance. Trois jours plus tard, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Section de Lecture, M^{lle} H. Naville a fait une causerie fort goûtée sur ce sujet: *Quelles lectures conseiller aux jeunes filles?* On voit que le travail social et féministe n'accapare pas toute la vie de notre Union, et qu'une part y est faite de temps à autre à l'art comme à la littérature. — La vente de printemps de l'Ouvroir a fort bien réussi, près de 3700 francs ayant été réalisés en une journée, sans vider complètement, il est vrai, les réserves de chemises et de lainages! Les ouvrières de l'Ouvroir ont eu, elles aussi, plusieurs charmantes soirées familiales pendant ce mois, pour l'organisation desquelles les bonnes volontés sont toujours nombreuses. — Enfin, au thé de membres du 1^{er} mars, on a entendu M^{me} Brugger parler avec tout son cœur et toute sa verve de ses expériences en matière de propagande antialcoolique, tandis qu'à celui du 29 mars (remplaçant la réunion d'avril, qui aurait eu lieu la semaine de Pâques), M^{lle} de Laveleye, la féministe belge bien connue, viendra entretenir l'Union de son malheureux et héroïque pays. E. Gd.

La Retraite. — Loin du bruit, à l'abri des vieux murs de son jardin, l'Asile de la Retraite poursuit son œuvre délicate et difficile, et recueille les larmes des mères et les sourires des enfants. Pendant l'année 1916, vingt et une filles-mères, dont deux étrangères, ont été hospitalisées. L'exercice avait débuté avec 13 présences, ce qui porte à 34 le nombre des cas que l'Asile a vu défilier. Parmi les 22 femmes sorties, 11 se sont placées, 7 sont retournées dans leur famille ou leur canton, 2 ont été placées dans des asiles de relèvement ou d'as-

sistance, 1 s'est mariée. Il est né 20 enfants, dont 17 viables. Pendant cet exercice, 18 d'entre eux ont quitté l'Asile: 3 pour être rendus à leur commune, 13 pour être repris par leur mère ou la famille de celle-ci, 2 pour être mis en pension à Genève. C'est avec un serrement de cœur qu'il a fallu se séparer d'un bambin de trois ans que sa commune d'origine reprenait et qui s'en est allé dans l'inconnu sans savoir un mot de la langue qu'on allait lui parler désormais! Pendant l'hiver, vu le manque de lait, la direction a dû prier les familles qui étaient en mesure de le faire, de se charger de leurs ressortissants. Le renchérissement de la vie a augmenté les dépenses d'un millier de francs, malgré une stricte économie, mais, grâce à l'appui des amis de l'Asile, la collecte et les dons (auxquels s'ajoutent les pensions des mères et des enfants), ont permis de boucler les comptes avec peu de déficit. L'état général des santés a été excellent, et après les épidémies de coqueluche et de broncho-pneumonie qui avaient assombri les années précédentes, ce casier sanitaire presque intact a été un grand réconfort. L'esprit qui a régné parmi les pensionnaires a été bon aussi, et à part les difficultés inhérentes à cette œuvre de patience et de foi, aucun fait grave n'a été relevé. — Le Comité et la direction ont subi de légères modifications, par le fait que le premier s'est augmenté d'un membre, et que la sous-directrice, après six ans de ministère, a été appelée chez elle par des devoirs de famille et a dû être remplacée. Ce qui reste immuable à la Retraite, chez toutes celles qui en portent la responsabilité, c'est le désir de la voir servir au plus grand bien des infortunées qui, par leur légèreté ou leur ignorance, sont obligées d'y avoir recours. — La présidente en charge est M^{me} Fatio-Naville, 10, Grand-Mézel, Genève, à laquelle toute demande d'admission doit être adressée. XXX.

Vevey. — *Union des Femmes.* — Notre activité de cet hiver s'est poursuivie sans grands changements ou nouveautés. En janvier, nous avons eu le plaisir d'avoir M^{lle} L. Dutoit, qui est venue nous entretenir *du suffrage de la femme dans la pratique*. Puis en février a eu lieu notre assemblée générale, avec les rapports de l'année, et la nomination du Comité. Notre Union continuera sa course sous la présidence compétente et estimée de M^{me} H. Couvreur. Notre Comité s'est reconstitué avec deux changements, M^{mes} G. de Palézieux et Grand d'Hauteville y étant entrées; 19 nouveaux membres ont grandi notre nombre, signe palpable de la vie de l'Union. — Quant à nos activités pendant 1916, elles ont été à peu près les mêmes. Cependant en plus, nous avons organisé un cours ménager agricole, une exposition féminine et quelques conférences. A l'instigation de l'Alliance, nous avons étudié la question du service civique, ce qui a fait naître une nouvelle initiative d'un de nos membres, *le Bon Vouloir*, groupe de jeunes filles prêtes à rendre n'importe quels services à la population qui les demande. — *Le Bien du Soldat* fut aussi organisé par nos soins. En somme, nous avons lieu d'aller de l'avant avec courage, regardant les tâches futures au travers des expériences faites dans le passé. A. R.

Château-d'Ex. — *Union des Femmes.* — En janvier, M. le professeur Paillard a organisé une soirée-causerie sur *la Gruyère, son histoire et ses légendes*, au profit de notre Section de couture, dirigée par M^{me} Paillard, et dont le but est de fournir des vêtements aux familles nécessiteuses, ainsi que de confectionner des sous-vêtements pour nos soldats mobilisés. La recette a remis à flot la caisse, qui était en déficit; il reste même un joli boni pour les besoins à venir. — Notre Cours ménager, annoncé dans le *Mouvement Féministe*, a été clôturé le 27 janvier par un charmant thé, qui a réuni les élèves, leurs mamans et les membres de notre Union. On a largement fait honneur aux pâtisseries fabriquées par les élèves au cours de cuisine. Les objets confectionnés aux cours de lingerie et de confection, ainsi que les bocaux de conserves, étaient exposés dans la salle de réunion, et faisaient plaisir à voir. Le rapport, présenté par la présidente, a constaté les excellents résultats du Cours ménager, qu'il faudra continuer un autre hiver, en attendant qu'il devienne officiel et obligatoire dans le canton de Vaud. Le même soir, nous avons célébré l'entrée du 40^{me} membre dans notre Association. Depuis assez longtemps nous visions ce chiffre, plutôt élevé proportionnellement à la population de Château-d'Ex. — Le 7 février, nous avons eu le plaisir d'avoir une conférence de M^{me} Jomini, de Nyon, venue pour nous parler de l'assurance-maladie et de la lutte contre l'alcoolisme. M^{me} Jomini a tenu pendant une heure et demie sous le charme de sa parole, un auditoire féminin d'au moins 80 personnes. Puisse-t-elle n'avoir pas été la voix qui crie dans le désert! C'est ce que l'avenir révélera. Aug. M.